

PARIS

# NORMANDIE

## EURE

Jeudi 16 Novembre 2023

### MESNIL-EN-OUCHE

## Pompiers et églises à l'ordre du jour

La réunion du conseil municipal de Mesnil-en-Ouche, mardi, a été l'occasion de se réjouir de la concrétisation d'un projet longuement mûri : l'installation du SDIS de Beaumesnil dans des locaux à la mesure du service rendu à la population.

#### DÉMÉNAGEMENT DES SAPEURS-POMPIERS

Les soldats du feu investissaient jusqu'ici un local étroit, vétuste et bien peu fonctionnel, engoncé près du rez-de-chaussée de la mairie déléguée. Ils prendront possession, selon les termes d'un bail emphytéotique de 30 ans, des anciens locaux des Services Techniques de Beaumesnil. Ces derniers viennent de finaliser leur déménagement à La Barre-en-Ouche. Après quelques semaines de travaux de rafraîchissement, les sapeurs-pompiers investiront leur nouvelle caserne début 2024.

Les élus ont par ailleurs adopté une



Les sapeurs-pompiers de Beaumesnil déménagent dans les locaux des Services techniques délibération visant à solliciter des subventions de la Région Normandie dans le cadre de deux dispositifs d'aide au diagnostic et à la restauration du patrimoine protégé et non protégé. Cinq églises sont concernées par un programme de restauration du clos et du couvert qui se concentre sur les problématiques

les plus urgentes, moyennant près de 1,3M €. À noter par ailleurs l'acquisition, moyennant 2 500 € (soit 1 € par mètre carré) d'une parcelle à usage futur de parking pour desservir l'église de Pierre-Ronde.

Dans le contexte actuel de budget contraint et d'inflation galopante, les élus ont enfin poursuivi leur réflexion pour réduire leur consommation énergétique, changeant le thermostat de certaines salles communales, rénovant les logements, mutualisant les contrats de téléphonie et d'électricité ou encore les déplacements des agents.

« Pourquoi ne pas réaliser un audit énergétique des bâtiments communaux ? », s'interroge Françoise Preyre, maire de Beaumesnil, qui suggère que des aides financières doivent pouvoir être sollicitées. « Elles supposent toutefois de remplir encore et toujours de nouveaux dossiers, en augmentant la charge de travail de nos services, déjà très sollicités », répond Jean-Louis Madelon.